



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1994/25
2 mai 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1994
10-13 mai 1994, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMMATION PAR PAYS, EXAMENS À MI-PARCOURS ET
QUESTIONS CONNEXES

Assistance au Cambodge

Note de l'Administrateur

I. OBJET

1. La présente note a pour objet de fournir au Conseil d'administration des informations sur l'aide octroyée au Cambodge au titre des projets approuvés au cas par cas et de demander au Conseil d'autoriser l'Administrateur à prélever un montant supplémentaire de 12 millions de dollars sur les ressources au titre du chiffre indicatif de planification (CIP) pour accélérer le lancement des programmes et projets déjà formulés et prêts à être mis en oeuvre.

II. RAPPEL DES FAITS ET CADRE FINANCIER

2. Au cours des deux années et demie qui viennent de s'écouler, le Cambodge, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies, a subi une métamorphose historique. Pour permettre au PNUD de faciliter cette transformation, le Conseil d'administration, dans sa décision 92/25 en date du 26 mai 1992, a autorisé l'Administrateur à approuver des projets au cas par cas pour le Cambodge. Compte tenu de la recommandation présentée au Conseil par l'Administrateur dans sa note DP/1992/56, cela revenait à autoriser un prélèvement de 40 millions de dollars sur les ressources au titre du chiffre indicatif de planification (CIP), prélèvement qui s'ajoutait à celui de 13,4 millions de dollars approuvé par le PNUD en 1991 au titre des projets en réponse à l'appel lancé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en juin 1991 par le Conseil national suprême du Cambodge. De ce fait, un montant total de 53,4 millions de dollars de ressources au titre du CIP a été affecté au soutien de l'action humanitaire et des efforts de relèvement au cours de la période de transition qui a commencé avec les Accords de paix de Paris en octobre 1991.

3. Les projets exécutés au cours de la période de transition ont été axés sur la mise en valeur des ressources humaines, le relèvement de l'infrastructure, l'aide à la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées dans les zones rurales et la coordination de l'aide. La période de transition a pris fin en septembre 1993 avec la cessation du mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et l'entrée en fonctions du Gouvernement nouvellement constitué.

III. ACTIVITÉS AU COURS DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

4. Les projets approuvés jusqu'à la fin du mois de mars 1994 sont énumérés à l'annexe II du présent document. Il s'est agi dans la plupart des cas de faire face aux profonds bouleversements provoqués par une vingtaine d'années de conflit interne, à savoir procéder au relèvement et à la reconstruction d'un pays dévasté dont la société et l'économie ont été ravagées par la guerre.

5. L'action du PNUD a permis au personnel local dont il finance les services d'exercer des fonctions administratives de facto et a également facilité la collaboration avec d'autres donateurs à une époque où ils étaient bien peu nombreux à être représentés sur place au Cambodge. En fait, le montant total des ressources extérieures gérées par le PNUD s'élevait à près du double des ressources au titre du CIP (voir annexe II).

6. Le programme de réinstallation et de réintégration au Cambodge [Cambodia Resettlement and Reintegration Programme (CARERE)] qui a bénéficié à plus de 200 000 Cambodgiens figure au nombre des opérations facilitées par le PNUD qui méritent une mention toute particulière. On a construit plus de 150 écoles, procédé à la réfection d'environ 160 kilomètres de routes secondaires et de routes d'accès et on a creusé plus de 2 000 puits, activités exécutées au premier chef par les organisations non gouvernementales et les communautés intéressées. Dans le cadre d'un programme séparé de réfection des routes, entièrement financé par des contributions versées au titre de la participation aux coûts, des améliorations considérables ont été apportées au revêtement de la Route 5 dont plusieurs ponts et caniveaux ont en outre été reconstruits. Dans le cadre du programme de création d'emplois, un réseau de centres de formation a été mis en place dans les provinces du nord-ouest et du centre du pays et a permis à plus de 300 Cambodgiens, dont la moitié était des femmes, de recevoir une formation à la gestion d'entreprises tandis que 40 autres bénéficiaient d'une formation analogue par les soins d'une ONG cambodgienne. Le programme de Transfert de connaissances par l'intermédiaire de nationaux expatriés (TOKTEN) a permis à 80 expatriés nationaux de retourner au Cambodge en tant que consultants dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la gestion et les réformes économiques et la santé. Bon nombre d'entre eux exercent maintenant de hautes fonctions au sein du nouveau Gouvernement, on compte notamment parmi eux deux ministres d'État, deux secrétaires d'État et quatre sous-secrétaires d'État. L'une des interventions techniques les plus réussies du PNUD a été l'exécution d'un projet réalisé dans le domaine de l'aviation civile qui, avec l'aide technique et financière de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), a permis de doter l'aéroport international de Phnom Penh et les trois aéroports intérieurs d'installations répondant aux normes internationales de rendement et de sécurité.

IV. PROGRAMME À EXÉCUTER D'ICI LA FIN DU CINQUIÈME CYCLE

7. Le PNUD, en collaboration avec les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies, a aidé le Gouvernement cambodgien à formuler son programme national de relèvement et de développement en mettant notamment à sa disposition des conseillers extérieurs dans des domaines extrêmement variés. Ce programme définit un plan national de développement à moyen terme et s'articule autour de cinq axes stratégiques qui se renforcent mutuellement, à savoir les réformes des institutions publiques administratives et judiciaires, la promotion de la stabilisation et de la croissance économiques, les ajustements structurels et les réformes sectorielles, l'appui direct au développement durable, notamment dans le domaine des services et de l'infrastructure et l'utilisation durable des ressources naturelles. Ce programme, présenté au Comité international pour la reconstruction du Cambodge lorsqu'il s'est réuni à Tokyo en mars 1994, vise essentiellement le développement humain durable par le relèvement de la situation économique et sociale de la grande majorité des Cambodgiens qui vivent toujours dans la pauvreté. Il est conçu en fonction des indicateurs clefs du développement humain suivants : 35 % des familles ont à leur tête une mère célibataire, 12 % seulement de la population rurale a accès à l'eau potable; taux de mortalité infantile élevés; faiblesse du taux d'immunisation des enfants; extrême jeunesse de la population; carences du système scolaire tant du point de vue qualitatif que quantitatif; faiblesse de la productivité agricole; difficultés d'accès aux marchés et aux services en raison du mauvais état des routes; présence d'innombrables mines terrestres en particulier dans des zones qui pourraient se prêter à l'agriculture; et pour compliquer encore les difficultés auxquelles se heurte le Cambodge, le manque de ressources humaines nationales et de moyens et capacités techniques et administratifs.

8. Étant donné les remarquables résultats des opérations de secours et de relèvement effectuées au cours de la période de transition, les institutions spécialisées de l'ONU peuvent relâcher leurs efforts dans ce domaine pour s'attacher davantage au développement humain durable. Les besoins prioritaires sont les suivants : amélioration des prestations de services de base dans des domaines tels que la santé et l'éducation; promotion d'une croissance économique équitable et, enfin, amélioration générale de la gestion macro-économique et réforme du secteur public.

9. Au cours des mois et années à venir, trois grands domaines d'activité devraient faire l'objet d'une attention prioritaire : a) mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités concernant les opérations de déminage, actuellement financé par la communauté internationale des donateurs qui contribuent à un fonds d'affectation spéciale créé à cette fin par le PNUD en novembre 1993; b) dans le contexte d'un programme global de réforme et de réaménagement du secteur public, amélioration de la coordination et de la gestion de l'aide, compte tenu en particulier du fait que les ressources de coopération financières et techniques pour le Cambodge devraient augmenter; et c) participation accrue du PNUD à la phase initiale du programme de réinstallation et de réintégration au Cambodge (CARERE) l'accent portant plus particulièrement sur la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités endogènes à la gestion de ce programme. Dans chacun de ces trois cas, la contribution financière du PNUD devrait servir de catalyseur et encourager

d'autres donateurs à participer de diverses manières au financement de ces programmes. En outre, le PNUD dispensera des conseils techniques dans des domaines clefs et hautement prioritaires tels que gestion macro-économique, politiques et réformes de l'enseignement, crédit rural et autres.

10. Le Gouvernement a déjà indiqué qu'il souhaiterait formuler une note de stratégie nationale visant à relier l'assistance du système des Nations Unies pour le développement au programme national de relèvement et de développement. Le PNUD collaborera étroitement à la rédaction de cette note.

11. Pour conserver l'élan qui a permis aux opérations au Cambodge de passer des activités de secours et de relèvement à celles du développement humain durable et compte tenu de la situation décrite ci-dessus, il faut que le PNUD et ses collaborateurs au sein du système des Nations Unies pour le développement réagissent rapidement. La publication du Programme national de relèvement et de développement et les conclusions des délibérations du Comité international pour la reconstruction du Cambodge (CIRC) en mars 1994 devraient permettre au PNUD de cibler ses interventions conformément aux priorités gouvernementales. Pour ce faire, des consultations approfondies auront lieu avec les autorités gouvernementales concernées en vue d'établir au plus tôt un document spécial du type programme de pays du PNUD donnant un aperçu de l'appui que pourra fournir le PNUD au cours de la période restant à courir jusqu'à la fin du cinquième cycle de programmation 1992-1996. Comme l'indique l'annexe 1, les ressources au titre du CIP allouées à cette fin s'élèvent à environ 43,5 millions de dollars. Ce document devrait être présenté au Conseil d'administration à sa session d'octobre 1994.

12. Même si le programme de pays est toujours en cours d'élaboration, il faut pour maintenir l'élan déjà acquis affecter des ressources supplémentaires au titre de l'appui du PNUD à l'effort de développement du Cambodge. À cet égard, les autorités cambodgiennes ont proposé l'exécution de plusieurs nouveaux projets et le renforcement de projets déjà en cours, propositions qui sont maintenant prêtes pour être soumises à l'approbation du PNUD. Ces propositions feront finalement partie intégrante du programme global du Cambodge qui sera présenté au Conseil d'administration en octobre 1994. Ces activités devant commencer dans un proche avenir, l'Administrateur recommande que le Conseil d'administration autorise un nouveau prélèvement de 12 millions de dollars qui s'ajoutera à celui de 40 millions de dollars déjà approuvé dans la décision 92/25 du Conseil d'administration. Comme l'indique l'annexe I, ce montant de 12 millions de dollars ajouté à celui des ressources non allouées, qui s'élève à 7 millions, portera à 19 millions de dollars le montant total des ressources affectées aux activités à entreprendre d'ici à octobre 1994.

V. DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) Prendre acte des propositions qui figurent dans la présente note;

b) Autoriser l'Administrateur à prélever un montant supplémentaire de 12 millions de dollars sur les ressources au titre du chiffre indicatif de planification afin d'accélérer l'approbation des programmes et des projets formulés et prêts à être mis en oeuvre.

Annexe I

ÉTAT DES RESSOURCES AU TITRE DU CIP ET AUTORISATIONS
(Cinquième cycle de programmation, 1992-1996)

A. État des ressources

(En milliers de dollars)

Solde du CIP du quatrième cycle		52 966 000
CIP du cinquième cycle	51 703 000	
Réserve du programme (30 %)	<u>(15 510 900)</u>	<u>36 192 100</u>
Ressources disponibles au titre du CIP (1992-1996)		89 158 100
Budgets approuvés au mois de mars 1994		<u>45 649 293</u>
Solde des ressources au titre du CIP		<u><u>43 508 807</u></u>

B. État des montants autorisés

(En milliers de dollars)

Montant affecté au programme au 31 décembre 1991	13 489 221	
Montant autorisé conformément à la décision 92/25	<u>40 000 000</u>	
Montant total autorisé au titre de la programmation		53 489 221
Montant affecté au programme au mois de mars 1994		<u>(46 428 293)</u>
Solde disponible au titre de la programmation		<u><u>7 060 928</u></u>

Annexe II

PROJETS APPROUVÉS JUSQU'AU MOIS DE MARS 1994

Titre	Type d'assistance	CIP	Autres fonds	Participation au coût	Total
		(Dollars des États-Unis)			
Évaluation des besoins initiaux	P	572 516	0	0	572 516
Aide humanitaire et remise en état de l'infrastructure	S/T	2 054 425	0	40 000	2 094 425
Programme de formation et de perfectionnement	S/P	7 083 410	0	0	7 083 410
Situation d'urgence et secours après les inondations	S	0	119 000	0	119 000
Situation d'urgence, irrigation, relèvement	S	617 722	250 000	0	867 722
Approvisionnement en eau	T/P	4 110 900	0	0	4 110 900
Étude sur le réaménagement des transports	P	719 400	0	0	719 400
Éducation et gestion des ressources humaines	T/P	189 800	0	0	189 800
Formation en matière de contrôle du trafic aérien	T	2 760 489	0	0	2 760 489
Gestion macro-économique	P	1 440 204	0	0	1 440 204
Équipe consultative pour l'environnement	S	1 506 471	0	540 136	2 046 607
Étude sur la remise en état des systèmes d'irrigation	P	1 220 713	0	0	1 220 713
Examen du secteur agricole	P	683 265	0	0	683 265
Programme de réinstallation et de relèvement de la région — CARERE	L	6 445 000	2 600 000	9 255 242	18 300 642
Travaux d'urgence de réparation du réseau routier — SWED/NETH/USA TF	S/T	0	0	7 091 488	7 091 488
Programme de création d'emplois	L	9 132 114	0	5 138 179	14 270 293
Plan de réaménagement d'Angkor	P	518 364	0	0	518 364
Projet d'appui logistique au programme	P	738 400	0	0	738 400
Approvisionnement en eau	T/P	3 689 500	0	0	3 689 500
Tourisme	P	297 000	0	0	297 000
Appui à l'Institut de technologie	T	521 400	0	0	521 400
Relèvement de l'hôpital de Siam Reap (FENU)	L	0	234 500	0	234 500
Télécommunications	P	423 300	0	0	423 300
Centre cambodgien de déminage (CCT)	S/L	801 500	0	0	801 500
Achat de produits de base essentiels (accords de services de gestion avec le Japon)	S	0	18 500 000	0	18 500 000
Programme TOKTEN	T/P	902 000	0	0	902 000
Coordination de l'aide	P	0	201 679	100 000	301 679
Budget approuvé jusqu'en mars 1994		46 428 293 ^a	21 905 179	22 165 045	90 498 517
* CIP prélevé sur les propres ressources du PNUD Au nombre des autres fonds figurent les ressources spéciales du Programme, les accords de services de gestion, le FENU.				S = Secours et actions humanitaires L = Interventions locales T = Activités techniques P = Orientations politiques	
(En millions de dollars des États-Unis)					

^a Après déduction d'un montant de 779 000 dollars correspondant aux dépenses enregistrées en 1991 et lors des années précédentes, le montant des budgets approuvés pour la période 1992-1996 s'élève à 45 649 293 dollars.